



Secret des affaires et Propriété Intellectuelle



Jeudi 4 juillet 2019 de 15h00 à 19h00



MEDEF, 55 avenue Bosquet, 75007 PARIS

Après-midi organisé et présidé par Me Pascale Demoly, Cabinet Demoly et Me Marie Fabregat, Cabinet Noésis Avocats

«O» 15:00 – 15:15 : Accueil des participants par Valérie Dorey, Présidente de l'APRAM

«O» 15:15 – 15:30 : Brève présentation des textes applicables et des problématiques

Me Sabine Agé, Avocate Associée du Cabinet HOYNG ROKH MONEGIER VERON

«O» 15:30 – 16:15 : 1^{ère} Table ronde sur la protection du secret des affaires à l'aune de la nouvelle loi

Me Catherine Verneret, Avocate Associée, Cabinet DS Avocats – Modérateur

La protection du secret des affaires : nouvel actif ou nouvelle charge pour les entreprises ?

Le point de vue d'une entreprise *Mme Emmanuelle Incollingo, Juriste Senior PI et M. Olivier Bloch, Juriste PI ARKEMA FRANCE*

Le point de vue du MEDEF *Mme Joëlle Simon, Directrice générale adjointe juridique/éthique/gouvernement d'entreprise du MEDEF ;*

La protection du secret des affaires et liberté d'expression : à la recherche d'un juste équilibre

Le point de vue du Journaliste *Mme Dominique Pradalié, Secrétaire Générale du Syndicat National des Journalistes*

Le point de vue de la Doctrine *Monsieur Daniel Tricot, Président honoraire de la Chambre Commerciale, Financière et Economique de la Cour de Cassation, Vice-Président de la Commission d'examen des pratiques commerciales*

«O» 16:15 – 16:30 : Questions de la salle

«O» 16:30 – 17:00 : Pause-café

«O» 17:00 – 18:45 2^{nde} Table ronde sur le secret des affaires dans un contentieux : *secret des affaires et preuve de la contrefaçon*

Me Marie Fabregat, Cabinet Noésis Avocats - Modérateur

Le point de vue d'un Huissier *Me Sylvain Thomazon / Me Fabrine Biche*, Huissiers, SCP BICHE THOMAZON (l'huissier face au caractère confidentiel des pièces à saisir)

Le point de vue d'un CPI *M. Jérôme Sartorius*, Conseil en propriété industrielle et Expert, Cabinet NONY (expertise de tri des pièces confidentielles saisies)

Le point de vue du Magistrat *Mme Pascale Compagnie*, Première vice-présidente en charge du pôle économique et commercial du TGI de Paris (quels changements pour le juge ?)

Le point de vue d'un Avocat *Me Alain Cléry*, Cabinet CLERY DERVERNAY

«O» 18:45 – 19:00: Questions de la salle